

# Travail Social

## Comment nous pouvons vous aider

Si vous souffrez d'une maladie aiguë ou chronique, si vous avez une incapacité ou si vous ressentez les effets du vieillissement et de la solitude, vous éprouvez peut-être aussi des difficultés du point de vue mental et émotionnel. Votre famille et vos aidants en subissent peut-être les effets également. Nos travailleurs sociaux et les travailleuses sociales sont des professionnels réglementés qui ne se limitent pas à simplement discuter des problèmes – ils jouent un rôle clé dans le cercle des soins du patient.

## À quoi vous attendre

Si votre coordonnatrice ou coordonnateur de soins croit que vous pourriez bénéficier de rencontres avec une travailleuse sociale ou un travailleur social, on communiquera avec vous pour mener une évaluation. Ensemble, vous et votre travailleuse sociale ou travailleur social établirez des buts pour le traitement thérapeutique qui répond à vos besoins, ainsi qu'un horaire de consultation.

Votre travailleuse sociale ou travailleur social surveillera et évaluera votre progrès et fournira de l'éducation et des conseils à vous, aux membres de votre famille et à vos aidants.

Généralement, le travail social est un service qu'on offre à court terme. Au besoin, votre travailleuse sociale ou travailleur social vous recommandera d'autres services de soutien disponibles dans la communauté quand vos soins fournis par nous prendront fin.



## Suis-je admissible?

Vous devez avoir le statut de résident de l'Ontario et une carte Santé ontarienne valide.

## Personne-ressource

Si vous avez des questions au sujet de nos services, n'hésitez pas à communiquer avec:

**1-833-515-1234 • [ontariosanteadomicile.ca](https://ontariosanteadomicile.ca)**